

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 20 mars 2014**

**Objet : Plan de financement pour le raccordement en très haut débit de sites situés sur Auphelles et sur l'Île de Vassivière (87)**

L'an deux mille quatorze, le vingt mars à quatorze heures et quinze minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le onze mars, se réunit en session ordinaire, salle Lac de Vassivière, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mme Guilaine JEANNOT PAGES	Vice-Présidente au Conseil Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre COUTAUD (suppléant de Mr Descargues)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président Communauté d'Agglo Bassin de Brive
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Adjoint au maire de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard JAUVION	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Pierre LEFORT (et son suppléant)	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente Communauté d'Agglo Bassin de Brive
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)	Vice-Président Communauté d'Agglo Grand Guéret

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Dans le cadre de l'axe 2 du SDAN Pilote, le Syndicat Mixte « Lac de Vassivière » et le Conseil Régional du Limousin ont sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité des raccordements en THD :

- (1) de la salle de presse. Elle est située sur le site d'Auphelle, en bordure du lac de Vassivière et est gérée par le Syndicat Mixte. Une desserte en wifi de la plage et du camping d'Auphelle est également prévue.  
Le financement de cette opération estimée à 103 587€ HT, est pris en charge par la Région Limousin, le Syndicat Mixte « Lac de Vassivière » et l'Europe, selon le plan prévisionnel ci-après :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
<b>REGION LIMOUSIN (enveloppe axe 2 sdan pilote)</b>	63 395 €	40 %
<b>REGION LIMOUSIN</b>	22 061 €	21,2 %
<b>Syndicat Mixte Lac de Vassivière</b>	29 833 €	28.8 %
<b>FEDER</b>	10 359 €	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>103 587 €</b>	<b>100%</b>

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée au Syndicat Mixte DORSAL par le Syndicat Mixte «Lac de Vassivière ».

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel de l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire du Syndicat Mixte « Lac de Vassivière » dans le cadre du SDAN pilote avec des seuils minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros. Le montant exact de cette contribution sera arrêté une fois l'ensemble des travaux réalisés. Elle sera versée à l'issue des travaux.

- (2) – des sites de l'île de Vassivière. Le financement de cette opération estimée à 62 214 € HT, est pris en charge par la Région Limousin et l'Europe selon le plan prévisionnel ci-après :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN (enveloppe axe 2 sdan pilote)	24 885 €	40 %
REGION LIMOUSIN	31 108 €	50 %
FEDER	6 221 €	10 %
TOTAL	62 214 €	100%

**Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité :**

- **d'accepter les plans de financement ci-dessus relatifs aux travaux situés sur les sites d'Auphelle et sur ceux de l'Île de Vassivière,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte s'y rapportant.**



Fait à Limoges, le 20 mars 2014

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE